

LES SOUTIENS AUX FORMATIONS BAFA EN NORMANDIE

Des aides financières aux formations BAFA sont possibles et ce document les recense pour la région Normandie.

D'autres aides peuvent être demandées auprès de différents organismes : communes de résidences, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), communautés de communes, organisateurs d'ACM, comités d'entreprise, PIJ/CRIJ, Missions Locales...

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de votre département :

- **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Calvados (SDJES 14)**
2 Place de l'Europe
BP 90036
14208 Hérouville-Saint-Clair cedex
- **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Manche (SDJES 50)**
12 rue de la Chancellerie 50000 Saint-Lô
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de et de Protection des Populations de l'Orne (DDCSPP 61)**
Cité administrative Place Bonet CS 50003
61007 Alençon cedex
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure**
Cité administrative, Boulevard Georges Chauvin, 27023 Evreux cedex
Standard : 02 32 24 86 01
- **Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Seine-Maritime**
Immeuble Le Hastings, 27 rue du 74° Régiment d'Infanterie,
76003 Rouen cedex 1

Site internet : <https://www.ac-normandie.fr/brevet-d-aptitude-aux-fonctions-d-animateurdirecteur-123890>

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

BAFA
Devenez animateur !

 **AIDE EXCEPTIONNELLE DE 200 EUROS POUR VOUS
AIDER À FINALISER VOTRE PARCOURS BAFA !**

Renseignez-vous auprès de votre organisme de formation.

LES SOUTIENS AU BAFA

	STRUCTURE	AIDES INDIVIDUELLES	AIDES TERRITORIALES	FORMULAIRE	CONTACT
CALVADOS	Conseil Départemental 14	<p style="text-align: center;">Aide de 100€ pour la session de formation générale.</p> <p>Critères : Etre âgé de 17 à 25 ans, résider de façon permanente dans le Calvados. Retourner son dossier dûment complété à l'organisme de formation, 15 jours avant le début de la formation.</p>		https://www.calvados.fr/content/s/fiche/fiches-aide--services/aide-financiere-pour-la-formatio.html	<p>Conseil départemental du Calvados DGA Education, Jeunesse et Culture Rue Saint-Laurent BP 20520 - 14035 CAEN cedex 1 Tél. : 02 31 57 12 37 www.calvados.fr</p>
	CAF du Calvados	<p style="text-align: center;">Aide de 115 € pour la session de formation générale.</p> <p>Critères : Quotient familial qui dépend de la composition familiale et des revenus (<i>plafond 700 €</i>).</p> <p style="text-align: center;">Aide de 91,47 € pour l'ensemble de la formation. - aide majorée de 15,24 € pour une session d'approfondissement « accueil de jeunes enfants ».</p> <p>Critères : Sans conditions de ressources. Demande trois mois maximum après la fin de la formation.</p>	Aides possibles aux formations Bafa dans le cadre des contrats enfance jeunesse, signés avec les collectivités territoriales	www.caf.fr	<p style="text-align: center;">C.A.F</p> <p>8 avenue du Six-Juin 14 023 - CAEN cedex 9 Tél : 02 31 30 90 30 www.caf.fr</p>
	MSA	<p style="text-align: center;">Aide de 150 € maximum pour l'ensemble de la formation.</p> <p>Critères : Être allocataire MSA en prestations familiales ou, à défaut, être assuré maladie agricole dans le cas d'une famille avec un seul enfant ou dernier enfant ; avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 300€ (<i>inférieur ou égal à 1 000 € à partir du 1er avril 2012</i>).</p>		Imprimé délivré en téléphonant au service Prestations ASS (MSA)	<p style="text-align: center;">M.S.A Côtes Normandes</p> <p>37 rue de Maltot 14 026 - CAEN Cedex 9 Tél. : 02 31 25 39 39 www.msa-cotesnormandes.fr</p>
MANCHE	CAF de la Manche	<p style="text-align: center;">Aide de 91,47 € à l'issue de la session d'approfondissement.</p> <p>Aide majorée de 15,24 € pour une session d'approfondissement « accueil de jeunes enfants ».</p> <p>Critères : Sans conditions de ressources. Demande trois mois maximum après la fin de la formation.</p>	Aides possibles aux formations Bafa dans le cadre des contrats enfance jeunesse, signés avec les collectivités territoriales		<p style="text-align: center;">C.A.F</p> <p>63 Boulevard Amiral Gauchet 50 306 AVRANCHES cedex Tél. : 0 810 25 50 10 www.caf.fr</p>
	MSA	<p style="text-align: center;">Aide de 150 € maximum pour l'ensemble de la formation.</p> <p>Critères : Être allocataire MSA en prestations familiales ou, à défaut, être assuré maladie agricole dans le cas d'une famille avec un seul enfant ou dernier enfant ; avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 300€ (<i>inférieur ou égal à 1 000 € à partir du 1er avril 2012</i>).</p>		Imprimé délivré en téléphonant au service Prestations ASS (MSA)	<p style="text-align: center;">M.S.A Côtes Normandes</p> <p>9 place du Champ de Mars CS 80205 50 005 SAINT-LO cedex Tél. : 02 31 25 39 39 www.msa-cotesnormandes.fr</p>

LES SOUTIENS AU BAFA

	STRUCTURE	AIDES INDIVIDUELLES	AIDES TERRITORIALES	FORMULAIRE	CONTACT
ORNE	Conseil Départemental 61	<p>Aide de 200 € maximum par stagiaire pour tout le cursus BAFA (soit 100€ par session).</p> <p>Critères : Être domicilié dans l'Orne. La demande de bourse se fait en deux fois au moment de la confirmation d'inscription à chaque stage, par l'organisme de formation.</p>		https://www.orne.fr/services/education-et-jeunesse/les-aides-leducation-et-la-jeunesse	<p>Conseil départemental de l'Orne - Bureau sport et jeunesse Hôtel du département - 27 boulevard de Strasbourg - BP 528 61 017 – ALENCON cedex Tél. : 02 33 81 61 80 pjp.sport-jeunesse@orne.fr</p>
	CAF de l'Orne	<p>Aide de 91,47 € majorée de 15,24 € si la session d'approfondissement est centrée sur l'accueil du jeune enfant - Aide complémentaire de 350 €</p> <p>Critères : Être résidents dans l'Orne. Être ou non allocataire de la CAF de l'Orne. Sans condition de ressources. Déposer la demande dans le délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session d'approfondissement</p>	Aides possibles aux formations Bafa dans le cadre des contrats enfance jeunesse, signés avec les collectivités territoriales	www.caf.fr	<p>C.A.F 14 rue du 14ème Hussard 61 021 ALENCON cedex Tél. : 0 810 25 61 10 www.caf.fr</p>
	MSA	<p>Aide de 220 € par stage dans la limite de deux sessions.</p> <p>Critères : Sans conditions de ressources pour les 16 à 25 ans, à charge des familles allocataires de la MSA, ou adhérents de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.</p>		www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr	<p>M.S.A 52 boulevard du 1er chasseur 61 011 ALENCON cedex Tél. : 02 33 31 40 00 www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr</p>
EURE	CAF de l'Eure	<p>Formation session générale : Conditions relatives au demandeur : Etre âgé de 17 ans minimum et domicilier dans l'Eure, Etre ressortissant du régime général, de la SNCF, de la RATP, ou agent des industries électriques ou gazières (EDF, GDF, ...), être allocataire, conjoint, enfant ou personne à charge d'une famille bénéficiaire de prestations familiales ou sociales avoir un quotient familial inférieur ou égal à 600 euros le mois de la demande -</p> <p>Conditions relatives à l'organisme de formation : Etre habilité auprès des services de l'Etat. L'organisme de formation s'engage en plus de la formation à contribuer à la recherche du premier poste d'animation – Modalités de paiement : 250 euros versés au stagiaire dans la limite des frais supportés - Formation session d'approfondissement : Condition d'attribution : Etre âgé de 17 ans minimum et domicilié dans l'Eure ne pas être ressortissant de la MSA. Conditions relatives à l'organisme de formation : IDEM formation session général (ci-dessus) - Modalité de paiement : (aide versée au stagiaire) : 91,47€ pour le BAFA - 106,71€ pour le BAFA option petite enfance</p>		www.caf.fr	<p>CAF de l'Eure 11 allée des Soupirs CS 82 601 27026 EVREUX cedex Tél : 02 32 38 99 19 (service Unité Logement et Cadre de Vie)</p>
	MSA	<p>Critères : Etre allocataire, Avoir moins de 23 ans pour le BAFA</p> <p>Modalités : Demande à présenter à l'issue du stage au plus tard une année de date à date après la formation - Versement à l'allocataire directement d'un montant de 200 euros</p>			<p>MSA Haute-Normandie Cité de l'agriculture 76230 BOIS-GUILLAUME - Tél. : 02 35 60 06 00</p>

LES SOUTIENS AU BAFA

	STRUCTURE	AIDES INDIVIDUELLES	AIDES TERRITORIALES	FORMULAIRE	CONTACT
SEINE MARITIME	Conseil Départemental 76	Critères d'attribution : Stage « de base » du BAFA en internat Jeunes de 17 à 25 ans au 1er jour du stage Jeunes résidant dans le département de Seine-Maritime (hors résidence étudiante provisoire) Avoir un quotient familial CAF ou MSA inférieur ou égal à 700 euros (le QF des parents sera pris en compte si le jeune vit au domicile De ses parents) - Modalité d'attribution et de versement : Sur la base d'une convention, l'aide est versée à l'organisme de formation choisi par le jeune, à hauteur de 200 euros par inscrit. La subvention est versée à l'issue du stage de base en déduction du montant total de la formation de base BAFA.		https://www.seinemaritime.fr/guide-des-aides/mon-cadre-de-vie/aides-aux-communes/guide-des-aides/jeunesse-2/aide-a-la-formation-generale-bafa.html	Conseil Départemental de Seine-Maritime Direction de la Jeunesse et des Sports - Service Jeunesse 21 rue du Crosne 76000 ROUEN Tél : 02 35 52 64 23 Fax : 02 35 52 64 40
	CAF de la Seine-Maritime	Aide pouvant aller de 300 euros à 500 euros selon votre quotient familiale. Une majoration de 50 euros est accordée aux stagiaires optant pour la spécialisation relative à l'accueil d'enfant porteur de handicap dans le cadre du stage de perfectionnement. Critères : Remplir toutes les conditions pour entrer en cursus BAFA, Respecter tous les délais exigés par le cursus BAFA, Être allocataire ou enfant allocataire de la CAF Seine-Maritime au moment de la demande		www.caf.fr	CAF Seine-Maritime 4 rue des Fourgettes - CS 86017 - 76017 ROUEN cedex Tél. : 02 35 52 66 74
	MSA	Critères : Etre allocataire, Avoir moins de 23 ans pour le BAFA Modalités : Demande à présenter à l'issue du stage au plus tard une année de date à date après la formation - Versement à l'allocataire directement d'un montant de 200 euros			MSA Haute-Normandie Cité de l'Agriculture 76230 BOIS-GUILLAUME 02 35 60 06 00
AIDES REGIONALES	Région Normandie	L'avantage « Formation à l'engagement volontaire » BAFA-BAFD est un avantage du volet « loisirs » du dispositif « Atouts Normandie ». Tous les jeunes, âgés de 15 à 25 ans et résidant ou étant en formation en Normandie, peuvent bénéficier d'une aide de 40 € après avoir acquitté une adhésion de 10 €. Lors de l'inscription à une session de formation au BAFA ou au BAFD, cette aide de 40 € vient immédiatement en réduction du montant de la formation. Elle est cumulable avec les aides des autres financeurs et peut être renouvelée la saison suivante.		https://atouts.normandie.fr	Région Normandie Renseignements et inscription : https://atouts.normandie.fr
	Pôle Emploi				Pôle Emploi Votre Conseiller Pôle Emploi
	Uniformation	Si vous êtes adhérents à UNIFORMATION, les formations BAFA et BAFD des salariés de votre structure peuvent être financées sur votre budget formation. Ces formations peuvent, sous certaines conditions, être financées sur les fonds mutualisés de votre branche professionnelle.		Tél. employeurs : 09 69 32 79 79 Tél. salariés : 09 69 32 05 55 basse-normandie@uniformation.fr	Uniformation 220 rue de l'Avenir 14650 CARPIQUET